

Communiqué du syndicat CGT de l'Institut Michel Fandre

Après l'accord signé avec la direction qui a conclu au retour de la pédiatre à son poste et mis fin à la grève, le syndicat se félicite que la raison ait prévalu et qu'après 3 semaines de conflit, l'accueil et le soin des enfants aient pu reprendre.

Malheureusement, ce retour à la situation antérieure, ne règle pas le manque de moyens et ne met pas fin à la politique de démantèlement du système de santé en général et du médico-social en particulier que mène le gouvernement à la suite de ceux qui l'ont précédé.

Le syndicat poursuivra donc aux côtés des salariés, le combat pour l'obtention des moyens et des embauches nécessaires, l'amélioration des conventions collectives, l'octroi des 183 euros aux personnels des services généraux et administratif cyniquement exclus de cette mesure, et contre la fermeture des établissements.

Il combattra résolument la convention collective unique étendue qui prévoit la remise en cause de nos conditions de travail et l'introduction du déroulement de carrière lié au « mérite » et non plus comme actuellement, uniquement à l'ancienneté et aux diplômes, que veulent nous imposer gouvernement et syndicat d'employeurs.

Reims le 05/03/2022